

## Villa à Cologny Genève

Georges Brera  
architecte FAS

Indépendamment de conditions déterminantes telles que déclivité du terrain, vents, vue sur la rade, intimité entre les différentes cellules d'habitation et les séjours-réceptions, etc., dont l'analyse a paru dans le dernier numéro d'« Architecture », la réalisation de cette villa a posé d'autres problèmes, et en particulier :

**a) structure et travaux d'ingénieur,** collaborateur M. P. Waltenspuhl, ing. ;

**b) équipement intérieur et agencement,** collaboratrice M<sup>me</sup> A. Baumeister ;

**c) installations techniques et réalisation,** collaborateurs MM. E. Denzler et J. Arnold.

### a) Structure et travaux d'ingénieur :

par contraste avec la diversité des volumes, la volonté de traiter l'architecture avec la plus grande simplicité, en évitant toutes structures verticales superflues, a conduit vers une solution de parois portantes en béton armé.

Les parois portantes, ainsi que les sommiers ont été coffrés horizontalement, par opposition aux parois secondaires de remplissage, coffrées verticalement ; cette différenciation exprime clairement le système constructif.

### b) Equipement intérieur et agencement :

la plus grande sobriété dans le choix des matériaux et des couleurs a été recherchée, afin d'assurer l'unité entre les éléments intérieurs et extérieurs de cette habitation. Toutes les liaisons entre les trois parties distinctes de la villa soit, le bâtiment de séjour-réception (A), celui des hôtes (B), et celui du maître de maison (C), sont très ajourées sur le patio ; elles ont été traitées intérieurement dans le même matériau qu'à l'extérieur, en béton brut de décoffrage.

Le bâtiment de séjour-réception est constitué d'une vaste pièce dont le centre est occupé par une cheminée à double vue sur le foyer ; l'enveloppe de section elliptique de cette cheminée, traitée en béton brut de décoffrage, se prolonge sur la toiture-terrasse pour abriter barbecue et canaux de fumée.

La menuiserie intérieure et extérieure, ainsi que le mobilier incorporé sont en chêne légèrement teinté gris ; les panneaux sollicités sont revêtus de plaques synthétiques blanches.

Le mobilier léger, les revêtements des parois et des sols, ainsi que les rideaux ont été traités dans une gamme de coloris de tonalité grise, variant du blanc au noir. Seuls les revêtements des sièges sont de couleur différente.

### c) Installations techniques et réalisation :

la réalisation du gros-œuvre en béton brut de décoffrage a demandé de la part de l'entreprise un effort particulier afin que les parements restent authentiques.

Cette grande simplicité d'aspect cache de délicats problèmes d'isolation.

L'ensemble des installations techniques a été incorporé au gros-œuvre ; cette conception a exigé la collaboration étroite des différents corps de métier.

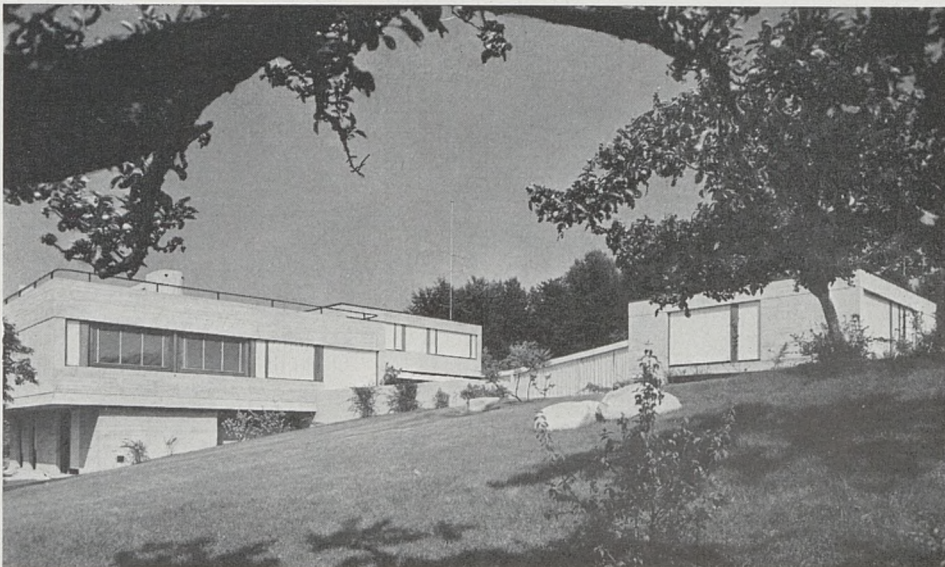
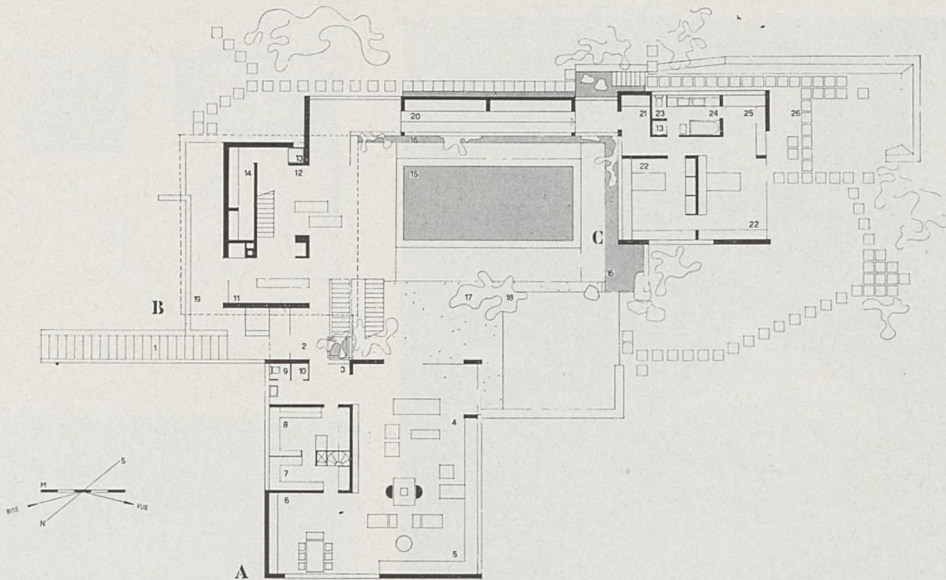
**Plan du rez-de-chaussée :** 1 Rampe-escalier d'accès. 2 Hall d'entrée supérieur. 3 Hall-vestiaire. 4 Séjour. 5 Fumoir. 6 Salle à manger. 7 Office. 8 Cuisine. 9 Toilettes. 10 Téléphone. 11 Bar du hall d'été. 12 Hall d'été. 13 Douches. 14 Réduit. 15 Piscine. 16 Bassin de plantes aquatiques. 17 Patio. 18 Terrasse du séjour. 19 Terrasse couverte. 20 Rampe d'accès. 21 Entrée. 22 Chambre privée. 23 Toilettes. 24 Bains. 25 Penderie. 26 Terrasse privée.

A. Bâtiment des séjours, réceptions

B. Bâtiment d'habitation des hôtes

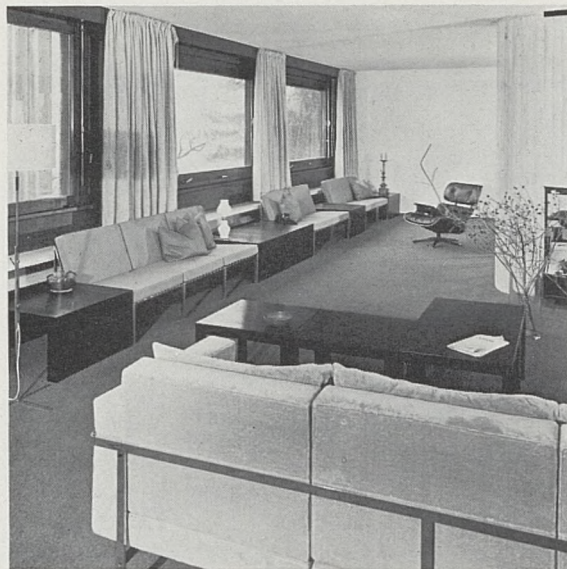
C. Bâtiment d'habitation privée

Photos G. Klemm

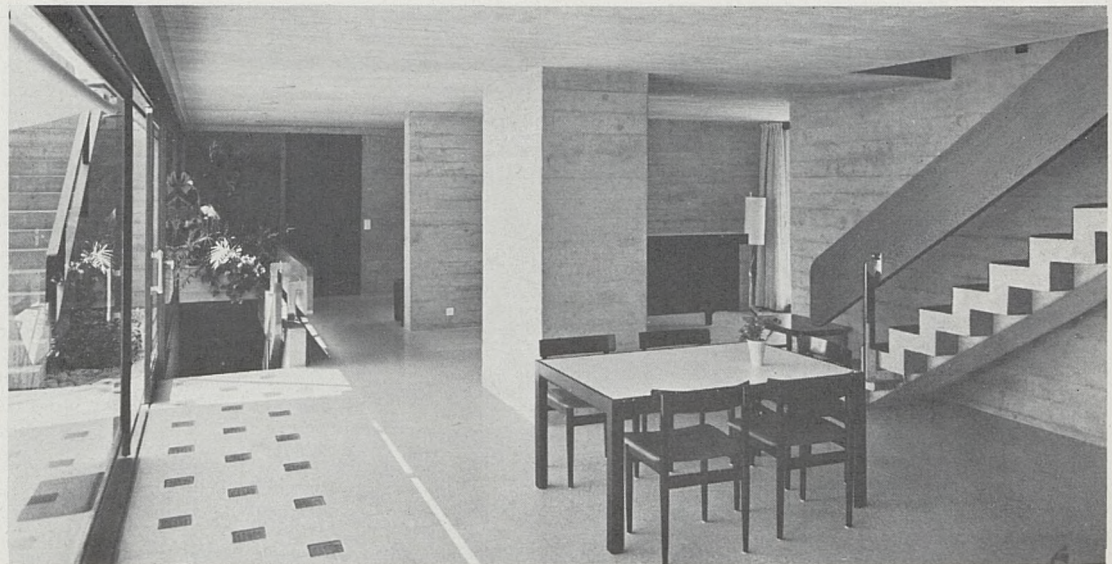




1



2



3

- 1. Séjour
- 2. Détail séjour
- 3. Hall d'été et bar (Meubles T. Jakob)